



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL
Commission Régionale d'Arbitrage

Procès-verbal N°02 / 2022, du 13 Mai 2022

Présents :

AHMADA Mohamed Tostao - MOHAMADI Abdallah - CHAMSSIDINE Moussoulouhou - MPELEKE Wilidane - FATIHOU Ali - BROSSIER Hervé – IBRAHIMA Ahamada Nabé - MADI Issmaila Ahamed – HADHURAMI Madi – BAMCOLO Nassouiffdine - SAID Mouigni

Absences excuses :

BOINA ABIDI Zouhaïri - ASSANI Faïssouili ; BACAR Chamssane - BACO Djouhairiati -

Absences non excusées : ABDOU Fouad ; SAID Chamassi

• **L'ordre du jour :**

- Entretien d'un candidat pour intégrer la CRA
- Validation des Comptes rendus : Entretiens Arbitres Elites Régionales / Formations Observateur
- L'audition de SAINDOU Ahamadi « Perturbateur de l'AG »
- L'organisation du Test Physique et du Stage
- Désignations des finales de Super Coupe
- Formations sectorielles
- Dossiers de demande de licence d'anciens arbitres

I / L'ENTRETIEN D'UN CANDIDAT POUR INTEGRER LA CRA

La commission a accepté de recevoir le collègue arbitre en activité M. ALI Aboubacar qui avait fait sa demande dans les règles mais nous n'avions pas reçu sa demande alors qu'il l'a envoyé dans les temps.

La commission décide à l'unanimité de l'intégrer dans cette commission de travail.

Monsieur ALI Aboubacar intègre dès aujourd'hui la CRA.

II / LA VALIDATION DES COMPTES RENDUS

La CRA a salué et a reconnu les travaux de la sous-commission des Arbitres Elites Régionales.

La CRA a noté les deux comptes rendus de l'entretien des Arbitres Elites Régionales et celui de la formation des observateurs.

NB : *La liste des Arbitres Elites Régionales n'est pas encore valide. Le test Physique du dimanche 15 mai 2022 nous permettra d'avoir plus de visibilité et de retenir une première liste des Arbitres Elites Régionales « Centraux et Assistants ».*



Rappel : *Le test physique est obligatoire pour tous les arbitres quelque soit leurs grade : avant, en milieu et vers la fin de chaque saison « Juste avant les finales et les deux dernières journées ».*

III / L'AUDITION DE SAINDOU Ahamadi

Lors de l'Assemblée Générale des arbitres, le samedi 30 avril dernier au MJC de Mgombani, notre collègue M. SAINDOU Ahamadi a eu un comportement insupportable. Il n'a pas cessé d'interrompre l'assemblée par des questions ou des interventions de mécontentements. Sur place, nous n'avions pas pu tenir correctement les travaux.

Pour ces raisons, certains membres de la CRA présents ont rédigé un Rapport pour dénoncer ce comportement qui n'est pas digne d'un arbitre.

M. SAINDOU Ahamadi s'est présenté avec un ami pour le soutenir Monsieur ABEINE Abdoul-Karim Ben (arbitre et dirigeant de Shingabwé club).

La commission a permis à SAINDOU Ahamadi de poser ses questions au Président et Secrétaire général de la CRA. Dans cette commission, il a posé deux questions suivantes :

- Puis-je avoir ou entendre le rapport contre moi ?
- Par quelle loi permettez-vous descendre les grades des arbitres ?

La CRA a bien répondu à SAINDOU Ahamadi. En lui rappelant de lire les statuts et règlements de la Ligue.: *« si un arbitre ne satisfait pas les évaluations théoriques de fin de saison, il sera rétrogradé la saison qui suit. »*

Par ailleurs, le Directeur de la Ligue a pris la parole notamment pour faire comprendre à SAINDOU Ahamadi que son comportement était trop déplacé. Il n'y avait ni respect, ni responsabilité envers lui-même et envers ses collègues arbitres.

Suite à l'intervention du Directeur, Monsieur SAINDOU Ahamadi est revenu à la raison. Il a reconnu d'avoir mal agit et a présenté ses excuses envers les membres de CRA présents le jour e l'assemblée et envers la Commission de la CRA.

La CRA prend note mais ce qui est regrettable, c'est la deuxième fois qu'il se comporte de telle façon. Ce fut la même chose lors de l'AG de 2020 à Kawéni.

La CRA condamne fermement ce genre de comportement. Elle prend acte des excuses de ce collègue et lui rappelle que son comportement est intolérable et mérite la radiation dans le corps arbitral.

IV / L'ORGANISATION DU TEST PHYSIQUE ET DU STAGE DE RENTREE

La CRA a programmé le Test Physique des arbitres ce dimanche 15 mai 2022 à partir de 7h. Ce test permettra notamment de définir une première liste de nos Arbitres Elites Régionales.

Les membres volontaires à encadrer ce test physique avec le Président de la CRA :

- BROSSIER Hervé - CHAMSSIDINE Moussoulouhou - BAMCOLO Nassouiffine.



V / LES DESIGNATIONS DES SUPERS COUPES

La sous-commission de la CRA chargée de la désignation des arbitres a désigné les collègues ci-dessous aux rencontres des Supers Coupes :

- **Le samedi 21 mai 2022 à 9h30 : Super Coupe de Football Entreprise :**

Arbitre Central : SAID HASSANE Halim

Arbitre Assistant 1 : MALIDE Zaher

Arbitre Assistant 2 : OUSSENI Radjabou

Quatrième Arbitre : SAID Ihioini

- **Le Samedi 21 mai 2022 à 11h30 : Super Coupe de Féminine :**

Arbitre Centrale : BACO Djouhairiyati

Arbitre Assistante 1 : BACAR Chamssane

Arbitre Assistant 2 : ATTOUMANI Yousri

Quatrième Arbitre : AHAMADA Mohamed

- **Le Samedi 21 mai 2022 à 14h30 : Super Coupe de Seniors Masculins :**

Arbitre Central : M'PELEKE Wilidane

Arbitre Assistant 1 : NASSUR Ahmed

Arbitre Assistant 2 : INSA Inssa

Quatrième Arbitre : ALI Aboubacar



VI / LES FORMATIONS INITIALES DES ARBITRES SECTORIELLES

BN : « Organisation des Formations et Stages par grade » :

- Les Arbitres Elites Régionales : 1 formation toutes les 6 semaines (1 mois et demi).
- Les Arbitres R1 à R3 : 1 formations toutes les 8 semaines (2 mois).
- Les Arbitres R4 et Stagiaires : 1 formation tous les 3 mois avec plus de suivis - conseils.

La sous-commission de la CRA chargée de la formation fait **des remarques** sur la saison 2021.

- La saison 2021, la CRA a organisée 11 centres de formation et a validé 176 arbitres.
- Jusqu'à présent, la formation initiale d'arbitre était gratuite contrairement à la formation des éducateurs.
- Malgré la multiplication des centres de formations, on constate peu de nouveaux arbitres licenciés chaque saison.
- La CRA a remarqué que la politique « **d'arbitrage de masse de la FFF** » n'est adaptée à Mayotte car en validant beaucoup d'arbitres ; nombreux ont des lacunes de compréhension ou d'écriture et ils abandonnent.

Les solutions proposées par la CRA :

- * La CRA va créer le groupe d'**Arbitres Elites Régionales** « *la référence de arbitres locaux* » et **le pôle espoir** « *Préparation des arbitres fédéraux* ».
- * A partir de cette saison 2022, la formation initiale d'arbitrage est payante. Le frais est fixé à 30 euros par candidat. La facture sera envoyée au club selon le nombre de ses candidats.
- * Nous allons favoriser d'autres centres de formation que ceux de la saison de 2021, dans la mesure du possible.
- * La CRA validera les nouveaux candidats selon leurs motivations et leur capacité d'écriture et de compréhension du Français.
- * La CRA va donner aux différents formateurs le même outils pédagogique afin d'uniformiser les connaissances.
- * La CRA va aussi multiplier des formations de recyclage théoriques et pratiques par niveau dans différents secteurs.
- * La CRA va également, réaliser beaucoup de suivis, de conseils et des observations afin de soutenir, d'évoluer et d'évaluer les arbitres.
- * **L'activité sportif reste toujours une des conditions les plus importantes d'un arbitre.**



Les demandes de formations reçues :

- Jumeaux de Mzouazia : Formation dirigée par ABDALLAH Mirhane du 13 au 15 mai 2022.
- Tilt Corpo à Kavani : Formation dirigée par ALI Fatihou et BROSSIER Hervé : du 13 au 15 mai 2022.
- AS M'ramadoudou : Formation sera dirigée par SAID Mouigni
- AS Rosador ; VCO ; Tsoundzou FC : Formation sera dirigé par M'PELEKE Wilidane
- AS Kahani : Formation sera dirigée par M'PELEKE Wilidane et ALI Aboubacar
- Feu du centre : Formation sera dirigée par BAMCOLO Nassouiffdine
- FC Koropa : Formation sera dirigée par BAMCOLO Nassouiffdine : les 26 ; 28 et 29 mai 2022 au Terrain de Majicavo Koropa.

VII / LES DOSSIERS DE DEMANDE DE LICENCES D'ANCIENS ARBITRES

1/ Le Dossier de M. AHAMMADI OUSSENI Soufou, Club (Etoile Hapandzo) :
Sa dernière licence est datée de 2016 en R3.

***La CRA décide** qu'il va être licencié en R4 mais il doit suivre des stages de recyclage. Les suivis et observations au cours de la saison lui permettra d'accéder en R3 si ses résultats sont satisfaisants.

2/ Le Dossier de M. SOILIH Alfeine, Club (AS Sada) :
Sa dernière licence est datée de 2017 en R1.

***La CRA décide** qu'il va être licencié en R3 mais il doit suivre des stages de recyclage. Les suivis et observations au cours de la saison lui permettra d'accéder en R2 si ses résultats sont satisfaisants.

La séance est levée à 15h30 minutes.

Le Président
M AHMADA Mohamed Tostao

Le Secrétaire
M ABDALLAH Mouhamadi